

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social  
**Band:** 6 (1933)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nos jardins.

Le temps peu favorable dont nous avons été gratifié en cette fin de février ne nous a pas permis de procéder au semis de pleine terre. Aussi, dès que le terrain le permettra, plantez sans tarder les *oignons jaunes paille*, les *fèves*, les *pois* à grains ronds et un peu plus tard ceux à grains ridés, afin d'obtenir une récolte échelonnée. Les pois à rames se sèment par planches de deux lignes espacées de 50 à 60 cm, à raison de 20 grains au mètre courant. A défaut de ramures, vous pouvez les élever entre deux rangées de fil de fer ou sur un treillis. En mars, on sème également en pleine terre, les *carottes Nantaises*, semées en lignes, plutôt épais à cause des araignées et mélangées, à quelques graines de *radis* ou *d'épinards*. On fait un semis de *laitues pommées* Reine de mai et *laitues romaines* lentes à monter qu'on laisse pommier sur place. De même les *radis ronds* roses à bout blanc qu'il faut semer dans une terre meuble et riche si on veut les récolter très tendres. A bonne exposition, on peut faire en pleine terre, un premier semis de poireaux.

En mars, on peut encore planter de la *rhubarbe* ;

de même les *fraisiers*, en ayant soin de les prendre avec une petite motte, mais la récolte ne sera pas abondante cette année.

Vers la fin du mois, on peut recouvrir les griffes d'asperge de terre fine mélangée si possible avec un peu de sable.

On continue la taille des arbres fruitiers; de même les plantations qui n'ont pu être faites l'automne dernier. Si vous avez des arbres fruitiers à tige qui ne vous donnent pas satisfaction, par suite de la mauvaise qualité des fruits, il faut les surgreffer et préparer des greffons de bonnes variétés et les conserver dans un endroit frais, jusqu'à l'époque de la greffe. Vers le 15 mars, on taille les rosiers, mais pas avant, car, par une taille précoce, on risquerait de faire geler les nouvelles pousses.

Vers la fin du mois, on pourra planter les premiers bulbes de *glaiëuls*, en variétés hâtives. De même les *pâquerettes*, *myosotis*, *pensées*, etc., si l'on n'a pas eu le temps de faire ce travail en automne.

On divise certaines plantes vivaces et on procédera sans tarder à leur plantation. J. D.

## Bibliographie

### Crédit et Caisses d'épargne de construction.

(Realkredit und Bausparkassen in der Schweiz), par A. HÄRING, Marbachweg, 32, Zürich. fr. 2.50

L'activité déployée par nombre d'institutions offrant des prêts d'argent à ceux qui désirent construire mérite un examen attentif. Ce sont surtout les Caisses d'épargne de construction (Bausparkassen) qui ont acquis une certaine vogue dans les milieux modestes de notre population. Il est fort

difficile, sans connaissances spéciales de juger de la valeur des offres qui sont faites et paraissent généralement très alléchantes. Bien que cet opuscule soit rédigé en allemand, nous croyons rendre service à ceux que préoccupent ce problème en leur signalant une étude critique de la question.

Les conclusions de l'auteur seront peut-être un utile avertissement à ceux qui pourraient s'engager en croyant conclure une affaire avantageuse.

## Société Coopérative d'Habitation, Lausanne.

Les appartements suivants sont disponibles :

### A MONTOLIVET

De suite ou pour 24 juin, ou autre date à convenir, bel appartement de 4 chambres, chauffage d'étage, cumulus. Loyer fr. 1500.—, au 3<sup>me</sup> et 2<sup>me</sup> étage. 1 dit au rez-de-chaussée, même confort, pour le 24 juin, en cas de long bail, conditions spéciales.

Pour le 24 juin, appartements de 3 chambres, chauffage central, cumulus. Loyer selon situation : fr. 1200 à fr. 1320, chauffage fr. 150.—

S'adresser au bureau, Bourg 28, ou chez M<sup>me</sup> Volet, Montolivet B.

### A COUR

Pour 24 mars ou date à convenir, appartements de 3 chambres, bains, balcon. Loyer fr. 990.— et fr. 960.—. S'adresser chez le surveillant, M. Pavid, entre 13 et 14 h. ou dès 18 h. 30.

Par suite de la construction du groupe d'Ouchy II, plusieurs logements de 2 et 3 chambres seront disponibles le 24 septembre dans les groupes de Cour, Ouchy I et Montolivet. S'inscrire auprès des surveillants respectifs ou au bureau de la société, Bourg 28 de 10 h. à 12 h.

Le Comité de Direction.